

COMITÉ DES STATISTIQUES PUBLIQUES

Compte rendu de la réunion du 19 novembre 2020, 14h30-16h00

Présences :

M. ALLEGREZZA Serge (Président)	STATEC
M. BALMER Ludwig	Centre de gestion du personnel et de l'organisation de l'État
M. BARTHELMY Roger	Service d'économie rurale
Mme CALTEUX Anne	Ministère de la Santé
Mme CASALI Simone	STATEC
M. CASSARÀ Claudio	Ministère de la Culture
M. DEBRABANTER Eric	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
M. FERREIRA Felipe	Association d'assurance accident
M. FERRING Marc	STATEC
Mme FRY Clémentine	Observatoire de la formation
M. GENGLER Daniel	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, Département de l'Énergie
Mme GOY Christine	Ministère des Affaires étrangères et européennes
M. GRAMME Pierre	Agence pour le développement de l'emploi (ADEM)
Mme GROEN Petra	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire
Mme JUNG Annemarie	STATEC
M. HAAS John (Vice-président)	STATEC
M. HAAS Michel	Trésorerie de l'État
M. HAAS Tom	STATEC
M. HANSEN Henri	Administration de la gestion de l'eau
Mme HILDGEN Martine	Ministère de l'Économie, Observatoire de la compétitivité
Mme HORPER Danielle	Administration du Cadastre et de la Topographie
M. HURY Jérôme	STATEC
Mme KIEFFER Annick	Ministère des Affaires étrangères et européennes
M. KLEIN Charlie	STATEC
M. KOHLL Marc	Institut luxembourgeois de régulation
M. KONSBRUCK Marc	Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région
M. KRIPPES René	STATEC
M. KRUTEN Thierry	Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER)
Mme LEITE Sonia	Ministère de la Santé
M. LICHERON Julien	Observatoire de l'habitat
M. LIU Man	Association d'assurance accident
M. MAZOYER Thierry	Inspection générale de la sécurité sociale
M. MERSCH Christian	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
M. MEVIS Dirk	Commission de surveillance du secteur financier
Mme MODERT Elisabeth	Administration des contributions directes
M. PALGEN Thierry	Administration de la nature et des forêts
M. PAULY Marc (Secrétaire)	STATEC
M. PELTIER François	STATEC
Mme PERONI Chiara	STATEC
Mme RAYMOND Virginie	Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL) et Ministère du Travail de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire

M. REUTER Étienne	Inspection Générale des Finances
M. RODRIGUES Bruno	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
M. RUPPERT Daniel	Ministère de la Justice
M. SCHEUEREN Robert	Administration des douanes et accises
M. SCHRAM Philippe	Ministère de l'Intérieur
M. SCHUMAN Marc	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
M. SOPPELSA David	STATEC
Mme SPALLETTI Giulia	Ministère de l'Économie, Observatoire de la formation des prix et Observatoire de la compétitivité
Mme SPREITZER Astrid	Ministère de la Fonction publique
M. THILL Fabrice	STATEC
Mme URBAIN Mathilde	Centre de gestion du personnel et de l'organisation de l'État
M. WEBER Guy	Ministère de la Santé
M. WEIMERSKIRCH Luc	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
M. ZWANK Luc	Observatoire hydro-climatologique

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et introduction du Président
2. Pandémie Covid-19 et Statistiques (Mme Anne Calteux, Ministère de la Santé)
3. Discussion : Le rôle de la statistique en temps de crise
4. Présentation de projets du STATEC :
 - Recensement de la population de 2021 (M. François Peltier, STATEC)
 - « Green STATEC » sous l'angle de la prévision (M. Tom Haas, STATEC)
5. Préparation de la Peer Review 2022 (Mme Simone Casali, STATEC)
6. Implémentation du Code de Bonnes Pratiques de la statistique européenne (Mme Simone Casali, STATEC)
7. Rapports des groupes de travail du Comité des statistiques publiques
8. Discussion libre
9. Conclusion du Président

Compte rendu de réunion

1. Mot de bienvenue et introduction du Président

Le Président du Comité des statistiques publiques (CSP), M. Serge Allegrezza, salue les participants à la réunion, organisée par visioconférence. Il met en avant l'importance de maintenir toutes les activités statistiques des membres du CSP, et de livrer ce qui en est attendu. Après avoir sondé les participants à ce sujet, M. Allegrezza confirme l'ordre du jour tel que présenté.

2. Pandémie Covid-19 et Statistiques (Mme Anne Calteux, Ministère de la Santé)

M. Allegrezza rappelle que la réunion annuelle du CSP est l'occasion de donner la parole à un de ses membres pour éclairer un sujet particulier. En cette année marquée par la pandémie du coronavirus, il était très naturel d'inviter Mme Anne Calteux, chef de cabinet au Ministère de la Santé.

Mme Calteux présente l'équipe Monitoring : Mmes Sonia Leite et Mathilde Urbain, ainsi que MM. Guy Weber et Ludwig Balmer. Elle rappelle que la collecte et l'analyse des données liées à la Covid-19 poursuit notamment l'objectif de donner aux décideurs politiques les meilleures informations. L'analyse des données peut se subdiviser en 4 grands domaines. Sur les tests, la récupération automatique des données des laboratoires était en place fin mars. De même, la création automatique de rapports a été initiée dans la foulée, et beaucoup de travail a été investi dans la visualisation des données. Les hôpitaux ont été sollicités pour la livraison des indicateurs souhaités par le groupe de travail dédié. Un contrôle qualité a pu être mis en place, tout comme un suivi en temps réel des lits vacants. Les centres de soins avancés tout comme les maisons de soins ont également pu fournir les indicateurs pertinents à leur activité. A noter que les encodeurs au sein des maisons ou réseaux de soins ont reçu une formation adaptée au besoin. Enfin, les centres de consultation Covid-19 et les centres de prélèvement contribuent eux aussi les données nécessaires à l'analyse. Une collecte des données liées aux tests antigéniques est en cours de développement. L'ensemble des travaux de l'équipe Monitoring a permis de répondre aux questions du Gouvernement et de la presse, à l'aide d'une communication structurée.

Le « Run de publication » est le processus 7 jours sur 7 de validation et de collecte des chiffres en provenance des laboratoires, hôpitaux et maisons de soins en vue de la communication par le Ministère de la Santé. Les données des laboratoires sont mises à jour toutes les 15 minutes. Le contrôle qualité commence dès 7 heures du matin, et les chiffres de la veille sont arrêtés à 14h30. Tous les matins, l'équipe du Ministère de la Santé reçoit environ 200 fichiers à exploiter. On compte une bonne trentaine d'applications de monitoring.

Mme Calteux conclut sur les retours et perspectives. Cette pandémie a montré l'importance de mettre en place, pour l'avenir, un protocole de déploiement d'un monitoring de crise. A cet égard, un besoin crucial se fait sentir, à savoir celui d'une plateforme d'échange des données de santé entre tous les acteurs impliqués.

M. Allegrezza remercie Mme Calteux et son équipe pour leur intervention. Il est impressionné par le chemin accompli en quelques mois : partager les données avec la Task Force Covid-19, apporter un contrôle qualité, introduire la business intelligence, dans le but d'assister la prise de décision. Il se réjouit de l'idée de mettre en place une plateforme d'échange de données, et pose la question d'un accès à cette plateforme pour les statisticiens de l'État.

Mme Calteux estime qu'une telle plateforme doit être utilisée le plus possible. Elle sait que le volet santé est aussi important pour le STATEC, et se souvient du PIBien-être, pour lequel des collaborations avaient déjà existé. Il sera de plus en plus important de bien collecter les données de la santé, et une collaboration avec le STATEC est essentielle pour que la préparation des données corresponde aux exigences de qualité.

M. Luc Zwank se montre satisfait de l'échange avec le Ministère de la Santé dans le volet des données relevées dans les stations d'épuration, et il se réjouit que ces chiffres puissent aider le Ministère. Il signale que le Joint Research Center de la Commission Européenne est intéressé par ce jeu de données. Par ailleurs, l'OMS s'est manifestée pour en savoir plus sur l'approche.

M. Allegrezza souligne pour finir que la confidentialité des données est cruciale dans ce contexte. Il remercie une nouvelle fois Mme Calteux et son équipe, et les libère en raison d'autres obligations.

3. Discussion : Le rôle de la statistique en temps de crise

En début de confinement, il a fallu agir vite pour prendre des décisions politiques ou pour installer le télétravail, rappelle M. Allegrezza. Le STATEC a aussi dû agir vite pour livrer des données en réponse à de nouvelles questions : Comment évolue la production, quels sont les secteurs qui souffrent, qui est impacté par le confinement ? L'institut national de statistique n'a pas toujours les données les plus récentes, et il lui a fallu se poser la question de la façon de faire des statistiques en temps de crise. Y répondre, c'est thématiser les « lessons learned ».

À l'avenir, il faudra beaucoup plus souvent recourir à des données à faible retard, comme par exemple celles mesurant l'importation d'électricité, l'utilisation des cartes bancaires, ou encore la mobilité. Le STATEC souhaite se lancer dans un projet sur la mobilophonie, les marchés boursiers, les données des réseaux sociaux. Au vu de son manque d'expérience avec ce type de données, il souhaite investir dans le « nowcasting ». C'est une des leçons apprises. L'indice des prix soutenu par des scanner data livrées par les supermarchés, est un bon exemple de statistique robuste en temps de crise. Cela montre que la data science est le futur, et qu'il faut en prendre la direction.

M. Allegrezza veut susciter un petit échange sur l'importance des données. Quelles sont les expériences des autres membres du CSP ? Il attire l'attention sur le rapport d'activité du STATEC pour illustrer que la statistique au Luxembourg n'est pas produite par un seul acteur, mais bien par tout un réseau d'entités.

M. Thierry Mazoyer indique que l'IGSS a fortement augmenté sa réactivité en terme de production de données, notamment dans le cadre du suivi de l'évolution de l'emploi (délai ramené à 15 jours contre 1-2 mois en temps normal) et dans le cadre du suivi des absences au travail pour cause de maladie et de congé pour raisons familiales (mise en place d'un suivi journalier).

M. Robert Scheueren intervient pour dire que l'administration des douanes et accises ne livre pas seulement au STATEC mais aussi, et ce de façon quotidienne, à la Direction Générale TAXUD de la Commission Européenne, qui reçoit en particulier des données sur les marchandises détaxées.

4. Présentation de projets du STATEC :

- Recensement de la population de 2021 (M. François Peltier, STATEC)

Le recensement tient compte de la situation sanitaire en proposant une solution compatible avec les mesures de protection (en l'occurrence, une approche électronique). En outre, la date de collecte a été reportée du 1^{er} février 2021 au 1^{er} juin 2021. C'est le 37^{ème} recensement au Luxembourg depuis son indépendance, différentes législations l'encadrent et il se fait en étroite collaboration avec les communes. Il s'agit de loin de la plus vaste opération statistique au Luxembourg. Elle concerne environ

645 000 personnes réparties dans 283 000 ménages, et mobilise 2 500 agents recenseurs. En 2021, le STATEC travaillera avec 4 niveaux de résolution spatiale : national, cantonal, communal et enfin le niveau des cellules (« grids ») de 1 km². Le STATEC espère qu'au moins 35% de la participation passe par Internet (collaboration avec MyGuichet). Une grande campagne publicitaire accompagnera la collecte des données en juin. Le recensement s'appuie sur un important recours à des registres (RNPP, Registre des Bâtiments et Logements, données de l'IGSS). Le contenu du questionnaire a été modifié. Plusieurs ministères et administrations ont été consultés à ce sujet, et le STATEC a rajouté des questions sur le handicap, la rénovation des logements et la mobilité. Le visuel de la version papier du questionnaire a été revu. Il existera en 5 langues, sur 3 modèles de questionnaires : luxembourgeois, français-allemand, anglais-portugais. Le recensement a été testé en modèle réduit avec 5 communes volontaires en 2019, à cette occasion il n'y a pas eu de critiques majeures du questionnaire ou du processus.

M. Jérôme Hury du STATEC ajoute qu'il est encore trop tôt pour espérer atteindre 100% de participation digitale. Le questionnaire papier reste un canal indispensable. Pourtant la solution digitale est compatible avec la prévention du COVID. Il faut pousser dans cette direction, et d'ailleurs en Europe on s'oriente de plus en plus vers le tout-registre. Eurostat prévoit pour 2024 une livraison annuelle des données du recensement, peut-être pour une partie de la population seulement. Le STATEC est heureux de pouvoir proposer une solution qui protège les citoyens du coronavirus, mais tel n'a pas été l'objectif quand la solution digitale a été conçue.

M. Roger Barthelmy aborde l'obligation de fourniture de données. Le Service d'économie rurale s'inquiète de son taux de réponse, parce qu'il ne voit pas comment motiver les personnes enquêtées. Il demande si, par le biais du système statistique national, l'obligation de fourniture du STATEC peut être étendue aux autres autorités nationales (au sens d'Eurostat). M. Allegrezza prévient que le STATEC ne se sert pas systématiquement des leviers judiciaires associés à l'obligation de fourniture. Il pense que le Service d'économie rurale dispose certainement de moyens de pression, et il évoque aussi la piste d'une éventuelle enquête commune avec le STATEC.

M. Bruno Rodrigues demande si chaque ménage recevra un questionnaire papier. M. Peltier explique que chaque ménage aura un courrier l'invitant dans un premier temps à répondre par Internet. C'est seulement une absence de réponse qui déclenchera la livraison d'un questionnaire papier. M. Hury précise que cette mesure vise à éviter le plus possible l'emploi du papier.

4. Présentation de projets du STATEC :

- « Green STATEC » sous l'angle de la prévision (M. Tom Haas, STATEC)

En statistique classique, la donnée est la matière première, l'analyse la valeur ajoutée, et la publication le but. Chez les prévisionnistes, on ajoute notamment les modèles et les projections/évaluations, afin d'atteindre trois objectifs : comprendre les interdépendances, remédier aux délais statistiques et nourrir le débat public.

M. Haas choisit comme premier exemple la taxe CO₂. On peut étudier son impact sur les prix, sur les émissions, sur les recettes fiscales ou encore sur les ménages en fonction du niveau de vie. Il importe aussi de se pencher sur l'impact « par origine de l'émission ».

Le second exemple concerne les projections de long terme. On y distingue le modèle économétrique Modux, le modèle d'équilibre général calculable LuxGEM (macroéconomique) et le modèle de stock et de comptabilité énergétique NEAM (microéconomique). L'output se compose de la production d'énergie, de la consommation d'énergie, et des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le troisième exemple aborde deux projets pour l'année 2021 : les prévisions de court terme (nowcast des émissions des GES), et le calcul du bilan carbone de la consommation au Luxembourg.

5. Préparation de la Peer Review 2022 (Mme Simone Casali, STATEC)

L'objectif de chaque Peer Review est le contrôle et le suivi de l'application du Code de Bonnes Pratiques de la statistique européenne. On s'efforce par ce biais d'améliorer d'une part la confiance vis-à-vis des statistiques publiques et d'autre part la qualité de celles-ci. Le Code de Bonnes Pratiques a une structure en 16 principes, regroupées dans les catégories « Environnement institutionnel », « Procédures statistiques », « Résultats statistiques ». Eurostat définit le Système statistique national comme le STATEC et une dizaine de « Other National Authorities » (ONAs) produisant des statistiques utilisées au niveau européen. Après des visites en 2007 et 2015, la Peer Review 2022 sera la troisième édition de cet audit pour le Luxembourg. Les auditeurs seront sur place en janvier 2022. Le STATEC et les ONAs sélectionnées par le STATEC doivent tous remplir un questionnaire (en langue anglaise). Le contenu est confidentiel, dans la mesure où il est dévoilé seulement aux examinateurs et au STATEC. En 2015, le Ministère de la Santé et Service d'économie rurale avaient participé à la Peer Review. Mme Casali prie enfin toutes les ONAs de lui fournir leurs rapports qualité produits pour Eurostat, en vue d'une centralisation au STATEC.

6. Implémentation du Code de Bonnes Pratiques de la statistique européenne (Mme Simone Casali, STATEC)

À l'issue de la Peer Review 2015, les auditeurs avaient notamment recommandé que le STATEC forme les membres du Système statistique luxembourgeois au Code de Bonnes Pratiques, et crée une task force chargée de réfléchir à l'implémentation de ce texte au sein du Système statistique luxembourgeois. Pour le volet formation, Mme Casali a noté que 26 des 41 entités membres du CSP ont participé à une séance. Des formations supplémentaires seront dès lors nécessaires, au-delà des 5 séances déjà assurées. À ce jour, 7 personnes se sont déclarées intéressées par la task force. Les autres candidats éventuels sont priés de se manifester pour le 26 novembre. M. Allegrezza insiste pour que la formation touche une proportion plus importante des membres du CSP.

7. Rapports des groupes de travail du CSP

a. Logement

M. Marc Ferring (STATEC) indique un point supplémentaire sur le programme de travail du groupe de travail pour les années à venir, à savoir le développement d'indicateurs relatifs au marché physique du secteur immobilier commercial. Par conséquent, il propose de renommer le groupe de travail Logement en *Groupe de travail sur les statistiques dans le domaine de l'immobilier*. Aucune objection n'étant émise, M. Allegrezza approuve la proposition.

b. Finances publiques

M. David Soppelsa (STATEC) rappelle la mission du groupe de travail : préparer les travaux pour la notification dans le cadre de la procédure de déficit excessif, et effectuer la coordination avec les fournisseurs des données. Le groupe a tenu une réunion en juin, où la notification de mars a été débriefée, et celle de septembre a été préparée. La prochaine réunion est prévue pour décembre.

c. Environnement

De la part de M. Olivier Thunus (STATEC), empêché, M. Marc Pauly informe le CSP que « Le groupe de travail Environnement n'a pas développé de nouvelles activités au cours de l'année écoulée. Les administrations membres du groupe se sont principalement consacrées à la réalisation des tâches courantes de production des statistiques environnementales. Il est prévu que les membres se réunissent en décembre afin de discuter les implications du European Green Deal sur leurs processus de production statistique. »

d. Planification statistique

M. Marc Pauly (STATEC) résume l'objectif du groupe, qui travaille à l'élaboration d'un programme de travail harmonisé pour le système statistique luxembourgeois. Il cherche à capter les projets, les tâches courantes, les enquêtes et les registres. Pour collecter ces informations de manière efficace, le groupe de travail a misé sur une approche collaborative en utilisant un GovSpace mis à disposition par le CTIE. Un document récapitulatif du programme de travail collecté en 2020 sera diffusé aux membres du CSP. M. Pauly encourage tous les membres de participer activement à la collecte des informations constitutives du programme de travail.

8. Discussion libre

M. Philippe Schram (Ministère de l'Intérieur) observe que les systèmes de Business Intelligence (BI) ont commencé à se développer un peu partout, y compris à son Ministère, et propose que le CSP travaille sur les bonnes pratiques en matière de BI, pour éviter que chacun doive commencer à zéro. M. Allegrezza trouve que c'est une bonne suggestion. Il sait que le CTIE et le Ministère de la Santé utilisent Qlik, alors qu'une partie des collaborateurs du STATEC ont eu une formation sur PowerBI. Il propose de voir qui a déjà un peu d'expérience, et de mutualiser des formations entre les membres du CSP. Le Service d'économie rurale manifeste son intérêt.

Mme Casali suggère que les membres du CSP puissent participer à certaines formations organisées au STATEC, cela correspond à une demande qui a été formulée. En réponse à la question de M. Barthelmy sur le mandat de collecte de données, elle propose de l'étendre plus largement au CSP, car le Code de Bonnes Pratiques mentionne une telle possibilité.

9. Conclusion du Président

M. Allegrezza se montre très satisfait du retour d'expérience du Ministère de la Santé. Et souligne que pour nos décideurs, parlementaires et concitoyens, il est important qu'ils aient désormais des données beaucoup plus récentes. Il faut investir dès maintenant dans cette ressource, et il serait réjouissant que tout le monde participe à cet investissement. Il conclut la réunion en formulant des remerciements aux présentateurs et aux organisateurs de la réunion.